

le trait d'union



Novembre 2017 - n° 20

Édito



2017 : l'association « Œuvre du Préventorium de l'arrondissement d'Avesnes, le « Prévent », la Maison des Enfants, est devenue **l'Association Traits d'Union**. Après un long travail de préparation des nouveaux statuts mais aussi de notre nouvelle vision commune de l'avenir, la mise en place s'organise. Il nous faudra désormais travailler autrement.

Notre ouverture vers l'extérieur, vers la société et le territoire qui nous entourent est devenue réalité et il faut s'en féliciter. Nous communiquons donc largement sur le changement de nom de notre association et notre site Internet sera prochainement totalement remis à jour. Vivre ensemble dans la diversité et la pluralité : il est essentiel que notre association soit identifiée par la qualité irréprochable des missions qui lui sont confiées et par sa capacité à anticiper les besoins et souhaits de notre société en prise à tant de problèmes et d'inquiétudes.

Le 1^{er} septembre 2017, nous étions au Bol vert pour la rentrée scolaire : avec les enseignants de l'IME, la direction, nous avons accueilli l'inspecteur de l'éducation nationale, le proviseur du collège de Trélon ainsi que ses collaborateurs, pour « officialiser » notre travail en commun. Une démarche forte en ce début d'année scolaire.

L'ensemble de nos budgets est désormais sous CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) : avec nos partenaires financiers, l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) et le Conseil départemental du Nord, il y a totale concordance autour de nos missions et projets et surtout une volonté de moderniser la collaboration et le pilotage de nos actions dans le contexte économique difficile que nous connaissons. Nous avons depuis quelques années bien entendu le message et avons pris les mesures nécessaires : les résultats actuels de notre Maison ne peuvent que nous encourager à persévérer dans cette direction ; la prise en charge en établissement devrait ainsi diminuer au profit d'un travail développé en milieu ouvert. Vous êtes tous acteurs responsables de notre devenir. Les CPOM sont l'affaire de tous.

La présence de notre directeur général à la vice-présidence de l'URIOPSS Nord-Pas de Calais (Union Régionale Interfédérale des Œuvres Privées Sanitaires et Sociales) va également renforcer notre présence comme acteur régional.

Nous n'oublions pas d'où nous venons et la qualité de notre vie quotidienne. Merci à tous les responsables des efforts pour améliorer le cadre de vie et de travail des salariés comme des usagers : des travaux de fleurissement, de peinture sont entrepris un peu partout.

Merci également à celles et ceux qui ont pris en charge notre travail de mémoire : il se renforce et s'organise de façon méthodique. L'étude détaillée de nos archives nous fait découvrir la richesse de notre longue histoire ... et nous permettra en 2022 de commémorer avec fierté les 100 ans de vie d'une association exceptionnelle.

LE PRÉSIDENT
BERNARD COLLIN

Coups de projecteur

Changement de nom, changement d'outils de communication



Dans le précédent « Trait d'Union », Monsieur Bernard COLLIN, notre Président, annonçait officiellement que le Ministère de l'Intérieur avait publié l'arrêté attestant le changement de nom de l'Association.



A l'heure où vous prendrez connaissance de cet article, l'ensemble (ou presque) du travail d'information concernant cette nouvelle dénomination sera pour ainsi dire terminé et c'est peu dire qu'il y avait de quoi faire ! Il a fallu entre autres rédiger des courriers aux organismes financeurs, des demandes de transfert d'autorisation, des changements d'intitulé sur l'ensemble des documents bancaires et financiers, travailler au relooking du site internet... La liste des interventions est encore longue et ne s'arrête pas là...

Un travail intense et important qui a été fourni par le service de communication. Composé de Youcef Boudjémaï, directeur de développement et Eric Lorenz, chargé de communication que nous tenons à remercier pour leur investissement. Cela me donne l'occasion aussi de mettre en valeur les nombreuses productions, créations (papiers, photos, vidéos ,montages audio-visuels...) très réussies et nécessaires à l'Association, aux établissements, conçues, mises au point, mises en page par Eric Lorenz et de souligner son savoir-faire. Il conçoit des documents clairs, attrayants, adaptés, souvent dans l'urgence. Le bulletin « trait d'union » lui doit beaucoup.

Françoise Mamé, Vice-Présidente



Youcef Boudjémaï, Directeur du Développement et Eric Lorenz, chargé de communication.



Le billet d'humeur



UNE DIALECTIQUE D'OUVERTURE, COMPRENDRE POUR AGIR

Dans les années 1980 à 1990 de nombreux établissements et services sociaux et médico-sociaux étaient confinés sur eux-mêmes.

Depuis 2002, avec notamment la mise en place de la loi de rénovation sociale, les établissements et services sont amenés à « s'ouvrir sur l'extérieur ». Le législateur, à cet effet, attend de nos institutions qu'elles garantissent à chaque personne accompagnée une participation à la vie sociale et un accès à la cité.

Au-delà de l'aspect réglementaire, forcément non négligeable, l'ouverture de nos établissements et services sur l'extérieur est une opportunité à cultiver. En premier lieu, elle contribue activement à l'amélioration de la qualité de la prise en charge de par les échanges qu'elle provoque. Elle crée ainsi les conditions d'un enrichissement mutuel. Ensuite, elle

améliore la perception de notre Association par notre environnement local avec un autre effet induit qui est de mettre en valeur la qualité de notre travail mais aussi le contexte dans lequel nous l'exerçons.

A de nombreuses reprises dans les différentes réunions en interne auxquelles je participe, j'ai toujours l'occasion de resituer le rôle actif que chacun d'entre nous se doit d'avoir pour valoriser l'institution dans laquelle nous travaillons. Nous sommes toutes et tous les ambassadeurs de l'Association (les membres des instances représentatives du personnel vont certainement sourire ... c'est un propos qu'ils ont déjà entendu !). A ce titre, nous sommes donc les mieux placés pour faire de l'ouverture de nos établissements une véritable opportunité d'ancrer positivement sur notre territoire le savoir-faire qui est le nôtre.

A toutes et tous, bonne rentrée 2017 - 2018 !

Brice AMAND, Directeur Général

Depuis 5 ans, nous « Nettoyons la nature »

Ce 22 septembre, les enfants de l'IME se sont retrouvés pour un après-midi de nettoyage des lieux collectifs. Les adultes résidents du PMSA s'adjoignent à eux depuis 2 ans. Les enfants de la MECS, quant à eux, sont intervenus deux fois cette année lors des vacances de février et d'avril.

Lors de ces opérations, le site de la Maison des Enfants, les chemins environnants et la voie verte sont sillonnés par l'ensemble des enfants, encadrés par leurs éducateurs et leurs enseignants. Les 12 résidents du foyer section personnes vieillissantes du Pont de Sains sont ravis de rejoindre les enfants de l'IME - 93 cette année : ils apprécient de «s'occuper» des enfants !

Pour leur part, les enfants de la MECS ont participé à deux campagnes de ramassage qui participent d'un projet éducatif autour de la citoyenneté, sous l'impulsion de leur Conseil de Vie Sociale.

En septembre 2012, 239 kg d'ordures diverses, des bouts de papier aux carcasses de vélos, avaient été collectés. En septembre 2017, après 5 sessions de « Nettoyons la Nature », 186 kg sont encore ramassés... Tout comme l'écrivait Nicolas Boileau : « *Hâtez-vous lentement ; et, sans perdre courage, vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage* ».

L'opération «Nettoyons la Nature», lancée par la marque « E. Leclerc », fête cette année ses 20 ans.



Plus de 130 participants se retrouvent chaque année dans la bonne humeur pour s'associer à ce geste citoyen : « nettoyer la nature » (à gauche l'opération de la MECS, à droite le rassemblement de septembre).



Événement

Le cadre relationnel entre les financeurs et les associations sociales et médico-sociales a fortifié les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) sont devenus ce nouveau cadre administratif et financier, pour l'ensemble des établissements et services. Notre association a fait le choix de la signature avec l'Agence régionale de santé Hauts de France les établissements et services regroupés au sein du Pôle Médico-social Enfance (les deux Instituts de soins à domicile (SESSAD) et sur l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT). Depuis 2017 les CPOM se sont généralisés à l'ensemble des établissements et services relevant des compétences du Conseil Départemental.

À chaque Pôle son CPOM

ment évolué au cours de ces dernières années. Désormais, les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) sont devenus ce nouveau cadre administratif et financier, pour l'ensemble des établissements et services. Notre association a fait le choix de la signature avec l'Agence régionale de santé Hauts de France les établissements et services regroupés au sein du Pôle Médico-social Enfance (les deux Instituts de soins à domicile (SESSAD) et sur l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT). Depuis 2017 les CPOM se sont généralisés à l'ensemble des établissements et services relevant des compétences du Conseil Départemental.

Les Objectifs généraux des CPOM

- l'adaptation de l'organisation des structures gérées par l'association dans le respect des spécificités des objectifs retenus ;
- la complémentarité des actions, notamment en mutualisant les expériences et les méthodes tant en interne qu'en externe ;
- l'inscription de la politique associative dans les politiques publiques et les enjeux de territoires ...



CPOM ARS

Les objectifs se déclinent en fiches actions réparties sur trois domaines :

- Domaine d'action n°1 : mode de gestion, d'organisation et de gouvernance
 - Domaine d'action n°2 : qualité de l'accompagnement
 - Domaine d'action n°3 : inscription dans la mise en œuvre des politiques publiques
- Ces actions, par domaine, sont déclinées en objectifs.



CPOM Conseil Départemental du NORD



CPOM Pôle Médico-social Enfance

Des quatorze fiches actions que constituent le CPOM/ARS au niveau associatif, quatre sont portées par Le PMSE :

1. Consolider le parcours de l'utilisateur. Afin d'éviter les ruptures de prise en charge et faciliter la continuité des parcours, le PMSE se donne l'objectif d'agir sur la coordination des prises en charge adaptées aux besoins des usagers.

2. Accompagner dans une éducation à la vie affective et sexuelle. Il s'agit de favoriser l'accès à une éducation à la vie affective et sexuelle adaptée aux différents niveaux de handicap et d'âge en intervenant tout au long du parcours de l'utilisateur.

3. Développer l'inclusion scolaire. Pour faciliter la scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap dans les structures de droit commun, le PMSE se donne comme objectif le renforcement des dispositifs d'accompagnement éducatif et scolaire des usagers des IME et des SESSAD, en partenariat avec l'Unité d'Enseignement.

4. Développer l'insertion professionnelle. Dans cette perspective il est envisagé de développer les dispositifs d'accompagnement proposés par les IME et les SESSAD pour permettre aux usagers de bénéficier d'une insertion professionnelle adaptée et réussie.

Certaines actions ont déjà été mises en œuvre telles que la création d'un groupe de travail sur la gestion des listes d'attente IME-Trélon / IME – Fourmies / SESSAD ; l'adaptation des autorisations de fonctionner des deux IME ; l'adaptation des contenus éducatifs et pédagogiques des IME, en vue de favoriser les inclusions scolaires...

Parmi les actions de formations concrétisées : la démarche de bientraitance ; l'accompagnement à la vie affective et sexuelle... Le programme de formation se poursuivra jusqu'en 2020. Certaines de ces formations sont transversales avec le PMSA, ce qui inscrit la réflexion et le travail dans un cadre inter-pôle.



CPOM ESAT

L'ESAT a inscrit dans le CPOM/ARS quatre fiches actions spécifiquement liées aux activités en direction des usagers.

1. Faire évoluer les prestations aux besoins des usagers. Dans un souci d'adaptation des prestations de l'ESAT aux besoins des usagers, l'établissement se donne comme objectifs :

- le développement de la démarche de professionnalisation des personnels salariés ;
- l'adaptation des prestations aux problématiques des usagers (vieillesse, troubles psychiques) ;
- une réflexion sur l'accueil de public autiste dans le cadre d'activités de sports et loisirs.

2. Développer l'insertion professionnelle. Prendre appui sur les projets personnalisés des usagers et développer les dispositifs d'accompagnement leur permettant de bénéficier, autant que faire se peut, d'une insertion professionnelle adaptée et réussie.

3. Ancrer l'ESAT sur son territoire. L'amélioration de la visibilité de l'ESAT sur le territoire et auprès des partenaires implique :

- la consolidation des activités commerciales ;
- la reconnaissance de l'ESAT comme acteur économique incontournable en Sambre Avesnois ;
- la reconnaissance des compétences et du professionnalisme des travailleurs en situation de handicap.

4. Favoriser l'inclusion en milieu ordinaire de travail des usagers. Malgré une localisation territoriale et un contexte économique et social peu favorables, l'ESAT a pour mission de permettre l'accès au milieu ordinaire de travail. Dans ce but, il s'agira :

- de professionnaliser les travailleurs en situation de handicap ;
- de développer les dispositifs de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience.



Champ de la Protection de l'enfance : Pôle Enfance Famille

Parmi les objectifs retenus dans le CPOM pour le domaine de la protection de l'enfance, quatre sont ici mis en exergue.

1. Contribuer à la transformation de l'offre sociale sur le territoire. Dans le cadre de la reconfiguration du nombre de places d'hébergement, le Département a procédé à la fermeture de 350 places en internat. La MECS y a contribué à raison de 10 places. En contrepartie, l'association bénéficie d'un redéploiement de 36 mesures de soutien éducatif à domicile selon le calendrier arrêté et selon les modalités suivantes :

- 13 places à compter de septembre 2016,
- 23 places à compter de janvier 2018.

De ce fait, le Service d'Aide et d'Accompagnement avec Maintien à Domicile (SAAMAD) se transforme en Service IEAD-R avec une capacité d'accueil de 60 places.

2. Contribuer à la stabilité des parcours des jeunes en appui du Projet Pour l'Enfant (PPE). Dans ce but, la MECS veillera au développement des capacités du jeune accueilli et accompagnera les plus âgés vers l'autonomie.

3. Accompagner le passage à la majorité à partir de 16 ans dans une logique de prévention et d'évitement des situations de rupture. Dans cette perspective, les moyens nécessaires seront mobilisés pour accompagner les changements liés à ce passage.

4. Garantir la continuité de parcours des jeunes afin de prévenir les situations complexes amenant à une absence de réponse. Pour ce faire, il est envisagé un engagement dans la résolution partenariale de ces situations à partir des points suivants :

- analyse des besoins et évaluation partagée ;
- construction et co-partage des réponses plurielles ;
- recherche d'une meilleure coordination des acteurs sur le territoire...



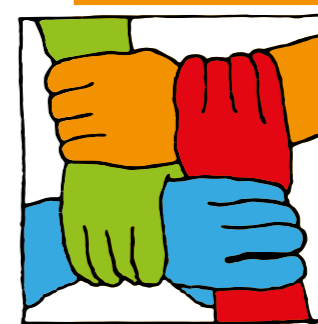
Champ du Handicap : Pôle Médico-Social Adulte

Parmi les objectifs relatifs aux établissements et services regroupés au sein de l'association sous l'appellation « Centre d'Habitat » et SAVS, l'actuel CPOM a retenu, de concert avec l'ARS, la création d'un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés présentant des Troubles Envahissants du Développement (SAMSAH-TED), avec une capacité autorisée de 5 places.

Par ailleurs, une transformation de l'offre progressive est initiée, favorisant l'accompagnement en habitat regroupé et/ou en milieu ordinaire. Cet objectif se traduira par une évolution des effectifs des foyers et du SAVS.

Afin de favoriser la continuité des parcours des personnes accueillies et accompagnées, trois objectifs ont été retenus :

- développer les modalités de partenariat et la complémentarité avec d'autres structures médico-sociales,
- renforcer les coopérations avec le secteur sanitaire,
- participer à la dynamique du territoire et contribuer à l'évolution des besoins afin d'affiner la connaissance des problématiques.



Enfin un objectif général porte sur la mise en œuvre des recommandations en matière de santé de l'Agence Nationale de l'Évaluation des Établissements et Services sociaux et Médico-sociaux (ANESM) et du Programme Régional de l'Accès à la Prévention et aux Soins des Personnes en situation de Handicap (PRAPS-PH).



Un défi au quotidien : l'entretien des

Présentation des différentes équipes qui contribuent

Nous savons tous d'expérience que l'entretien recommencé. Mais nous ressentons tous le bien tenus. C'est une réalité de tous les jours dans

Les professionnels responsables de cette tâche participent terme de qualité d'accueil et de conditions de vie. L'organisations. On reconnaît ici les agents d'entretien, les maîtresses de

Dans le cadre de l'apprentissage à l'autonomie et de la parades groupes de vie et des ateliers du PMSE et du PEF et les travailleurs de l'ESAT ont la charge de leurs ateliers respectifs, exigeantes, comme la laiterie ou la cuisine.

La propreté des locaux est obligatoire et essentielle mais pour toutes les bonnes habitudes, il est parfois utile d'avoir breux employés, investis au service de tous. Mettre en lu-reconnaissance qu'on leur doit.

22 000 m² de surface des établissements

aux bonnes conditions d'accueil et de travail sur l'ensemble de l'association

des locaux est une tâche nécessaire, répétitive, toujours bien-être de vivre dans des endroits entretenus, frais et les lieux de vie et de travail de l'association.

directement aux projets des établissements de l'association en tion de ce labeur est adaptée à chaque service suivant ses spécifici-maison et les travailleurs de l'ESAT.

ticipation au service collectif, les usagers, enfants ou adolescents résidents du PMSA participent aussi à l'entretien des locaux. Les dans des domaines dont les normes d'hygiènes sont parfois très

c'est aussi un domaine d'éducation et d'attention à l'autre. Comme conscience que cela ne se fait pas tout seul et mobilise de nom-mière ces collègues permet de rappeler la notion de respect et de



Interviennent sur le site de la HUDA (MECS et IME) : Maryline Laude, Roselyne Barbet, Christelle Juste, Cathy Soissons, Stephanie Villermois, Marie-Lyne Rissack, Aurore Fouquart, Ingrid Laurent, Magally Lamart. N'ont pu être présentes sur la photo : Beatrice Feuillet et Suzanne Antoine.

Les corps de métier dédiés à l'hygiène des locaux :

- les agents d'entretien participent à l'entretien et l'hygiène des locaux,
- les maîtresses de maison « assument une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne du cadre de vie : entretien des locaux, cuisine, lingerie, tâches ménagères, tâches de gestion simples » et participent aussi à l'animation,
- L'équipe hôtelière de l'ESAT est constituée de travailleurs en situation de handicap qui ont la fonction « d'agent de propreté et service » dans le secteur hôtelier. Elle est encadrée par un moniteur d'atelier.



Ginette Leclercq, intervient dans les SESSAD



Régis Copy et Murielle Petit effectuent l'entretien de l'IME de Fourmies



Nathalie Meurant est présente dans l'internat de semaine mixte de l'IME. Sylvie Alviano, qui n'a pu être représentée, exerce dans la structure d'internat « La Casita »



Nous retrouvons dans les unités de la MECS : Pascaline Dannely, Corine Henouil, Maryse Mollet, Anne-Claire Owczarczak, Laëtitia Godefroid et Karine Folb.

Françoise Dufour, exerce dans les foyers des Rouets et des Marais.



Catherine Guérin intervient également sur les groupes de la MECS



L'activité hôtelière du Bol Vert exige la présence au quotidien d'une équipe complète : Stéphanie Brunois, Vanessa Gret, Isabelle Bastien, Catherine Lafolie, Rose-Marie Rozicky, Christiane Lesave (Tutin), Marie France Coupeuz, Marine Lefevre, Camille Bourry, Aurélie Thomas. N'ont pu être présents sur la photo Marie-Claire Pillier, Catherine Judas, Isabelle Coupeuz, Isabelle Bastien, Anne Charlotte Spilmont, Béatrice Bastient, Mireille Limosin, Cyrille Adam. Cette belle équipe intervient également sur les locaux administratifs.



Laurence Menet et Sandrine Anselin travaillent dans le foyer section personnes vieillissantes et le foyer Lalis sur le site du Pont de Sains à Féron.



Martine Bolliot et Dominique Doumenc interviennent dans les locaux du foyer des Rouets.



Annie Prince et Marie-Christine Trottin interviennent au foyer de la Fraterie à Fourmies, mme Prince intervient également dans les locaux du service IEAD-R à Fourmies.

Les élèves en difficulté : l'orientation à l'IME

Dans la précédente édition du trait d'Union, nous avons évoqué les différents types de compensation proposés par la MDPH. Nous allons nous intéresser plus précisément à l'orientation en IME qui concerne les jeunes dont les difficultés sont telles qu'elles ne lui permettent plus d'être élève dans le milieu ordinaire et de suivre les apprentissages.

L'inscription à l'IME

Lorsque l'élève présente un retard de plus de deux ans par rapport aux attendus scolaires de sa classe d'âge et qu'il a besoin d'une prise en charge globale, une demande d'orientation en IME est faite par les parents auprès de la MDPH. Le dossier est étudié lors de la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA). Si la demande est acceptée une notification est envoyée aux parents. Ceux-ci prennent alors contact avec l'assistante sociale de l'IME qui les reçoit pour leur présenter l'établissement et inscrire leur enfant sur la liste d'attente.

La prise en charge à l'IME

L'enfant arrive à l'IME avec un projet personnalisé de scolarisation (PPS) mis en place lors de la CDA définissant ses besoins et les prises en charge nécessaires (besoins scolaires, éducatifs, para-médicaux...). Chaque professionnel qui entoure le jeune va essayer de répondre aux besoins repérés dans le PPS et en réunion de projet à l'aide de démarches, d'outils propres à sa spécialité. Au sein de l'unité d'enseignement des évaluations se référant aux programmes en vigueur et au socle commun de compétences sont effectuées à l'arrivée du jeune. En fonction de son PPS, de son âge, des résultats aux évaluations, de diverses observations, l'élève est inclus dans l'un des groupes « classe ». Une pédagogie différenciée axée essentiellement sur le concret, les projets, un petit effectif permettent aux élèves de reprendre confiance en eux et d'accéder plus facilement aux apprentissages.

La difficulté scolaire n'est donc pas une fatalité. Il existe un panel de solutions (adaptation de droit commun, compensation de la MDPH) pour permettre à l'élève en difficulté de pouvoir s'épanouir et poursuivre ses apprentissages. Le parcours de vie de toute personne n'est pas prévisible, tout n'est pas inscrit, et réserve parfois de jolies surprises.

L'entrée à l'IME est une étape dans le parcours de vie de l'enfant, plusieurs voies s'offrent à lui par la suite :

- IMPRO
- inclusion dans une ULIS (primaire, collège ou en lycée professionnel)
- CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)
- CFA (Centre de Formation d'Apprentis)



L'agenda

9 novembre à 13h30 : a lieu la cérémonie de remise des attestations Différents et compétents au théâtre de Fourmies avec la présence de l'ESAT.

6 décembre : spectacle de Saint Nicolas avec la participation de l'association les Pasrécélles dans la salle de théâtre du site de la Maison des Enfants

19 et 22 décembre à 14h : spectacles de Noël de l'IME dans la salle de théâtre du site de la Maison des Enfants

18 janvier à 16h : les voeux de l'association auront lieu dans la salle de la Forge au Bol Vert

le trait d'union

Novembre 2017 - n° 20

tri-annuel
Directeur de publication : Brice AMAND, Directeur Général
Rédacteur en Chef :
Youssef BOUDJÉMAÏ, Directeur du Développement
Co-rédactrice en Chef : Françoise MAMÉ, administratrice
Mise en page : Éric LORENZ, chargé de communication

Correspondants :
Unité d'Enseignement : Sandrine TETAERT
Pôle Enfance et Famille : Xavier BLAMPAIN
Pôle Médico-Social Enfance : Marie-Pierre BOUTIN
Pôle Médico-Social Adulte : Thérèse WASIELEWSKI

contact@associationtraitsdunion.org
Siège : Association Traits d'Union,
49 r Roger Salengro - 59132 TRELON



Belles fêtes de
fin d'année à
toutes et à tous !

